

Air Belgium relance son programme de vols passagers à partir du 2 juillet avec au programme une destination complémentaire dans les Caraïbes, Curaçao

Mont-Saint-Guibert – 2 avril 2021. **Une décision de raison pour la compagnie aérienne au vu de la situation sanitaire.** Depuis le début de la crise sanitaire, les gouvernements belges et internationaux ont mis en place des mesures et restrictions sanitaires qui évoluent constamment. Il est compliqué d'avoir une visibilité claire sur le long-terme. Dans ce contexte, Air Belgium a décidé d'anticiper de futurs changements et de faire décoller l'ensemble de ses vols passagers à partir du 2 juillet prochain. Par ailleurs, afin de compléter ses vols vers les Antilles, la compagnie aérienne, en collaboration avec Air Caraïbes, volera à partir du 3 juillet vers l'île des Antilles néerlandaises, Curaçao.

Le secteur des activités aériennes souffre toujours d'un manque crucial de perspective. La compagnie Air Belgium, au même titre que tous les citoyens, est contrainte de suivre les développements et l'évolution des mesures au jour le jour. La compagnie aérienne tente sans cesse de s'ajuster sans possibilité d'anticiper les conséquences des annonces et des décisions prises par les différentes autorités, qu'elles soient belges, françaises et/ou antillaises. Pour cette raison, après de mûres réflexions, Air Belgium préfère anticiper une reprise de ses vols passagers vers les Antilles à partir du 2 juillet prochain.

« Nous préférons opter pour la sagesse car, côté belge, l'obligation de présenter des motifs essentiels pour voyager a déjà été prolongée à deux reprises depuis le début de cette année 2021. De plus, la Martinique vient d'être reclassée en zone rouge par la Belgique et rejoint la Guadeloupe, elle aussi en zone rouge depuis plusieurs semaines. En parallèle, le gouvernement français impose quant à lui toujours des motifs impérieux pour pouvoir se rendre en Guadeloupe et en Martinique. D'après les informations recueillies et collectées auprès des parties prenantes sur place, la levée de ces conditions de voyage pour motifs impérieux n'interviendrait pas avant plusieurs semaines », Niky Terzakis, CEO d'Air Belgium.

Air Belgium espère que d'ici la date du 2 juillet, les diverses campagnes de vaccination et la mise en place du certificat de vaccination européen auront avancé et permettront, de voyager à nouveau librement au sein de l'Union européenne dont font partie la Martinique et les Îles de Guadeloupe.

Afin d'offrir davantage de flexibilité pour le report éventuel des dates des voyageurs, Air Belgium a le plaisir de confirmer qu'ils n'interrompront pas leur programme de vols à destination de Fort-de-France durant les mois de septembre et d'octobre 2021. Les voyages se feront en continu à partir du 2 juillet vers la Martinique. Les vols vers les îles de Guadeloupe reprendront le 2 juillet et seront également opérés en continu excepté du 1er septembre au 15 octobre 2021.

Une nouvelle destination vers les Caraïbes à partir du 3 juillet : Curaçao

Air Belgium renforce son offre vers les Caraïbes en proposant au départ de l'aéroport de Brussels Charleroi, un vol à destination de l'île de Curaçao via l'aéroport de Fort-de-France, en Martinique.

Pour la compagnie aérienne, c'est une suite logique, après avoir lancé les vols vers les Antilles françaises en décembre 2019, de proposer les Antilles néerlandaises. Alors que les Antilles françaises attirent naturellement davantage une clientèle francophone (belge ou du nord de la France), les Antilles néerlandaises, elles, attirent davantage une clientèle néerlandophone (belge ou du sud des Pays-Bas).

Les vols à destination de Curaçao sont ouverts dès aujourd'hui à la réservation pour un décollage dès le 3 juillet prochain. Le temps de vol entre Fort-de-France et Curaçao est d'une heure et trente minutes. Les passagers en transit de/vers Curaçao restent à bord de l'avion durant l'escale à Fort-de-France.

« Bien que la situation actuelle nous impacte terriblement, nous restons déterminés à reprendre et développer nos activités. Nous avons mis ces dernières semaines à profit pour travailler au développement de nouvelles destinations ainsi qu'augmenter notre flotte en lançant avec succès des opérations cargo en complément de nos activités de base. C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous proposons à nos passagers de s'envoler vers la magnifique île de Curaçao des Antilles néerlandaises dès le mois de juillet » Niky Terzakis, CEO d'Air Belgium.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

airbelgium.com

À PROPOS D'AIR BELGIUM

Air Belgium SA est une société de droit belge dont le siège social est établi à Mont-Saint-Guibert en Brabant Wallon. Sa vocation est d'offrir des vols directs intercontinentaux au départ de la Belgique. Exclusivement spécialisée dans les vols long-courriers à des tarifs concurrentiels et pour les voyageurs d'affaires et de loisirs, sa forte identité belge est ressentie à travers tous ses services au sol et à bord.

Air Belgium opère ses vols au départ des principaux aéroports belges : Brussels Airport (Zaventem), Brussels Charleroi Airport et Liège Airport. Au-delà de ses lignes régulières passagers, Air Belgium a développé ses propres activités cargo et assure également des prestations pour de nombreuses compagnies prestigieuses étrangères, tours opérateurs, croisiéristes et Gouvernements étrangers.